

# ÉCUILLÉ

newsletter



## ELECTIONS

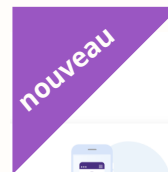
**Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021.**

Pour voter à ces élections, **les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées au plus tard le vendredi 7 mai 2021.**

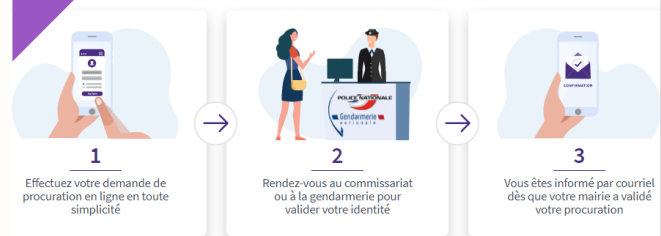
**vous pouvez vérifier votre situation électorale en suivant ce lien :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Depuis le 6 avril, une procédure dématérialisée d'enregistrement des procurations électorales est mise en place via la téléprocédure "maprocuration.gouv.fr" : Vous complétez votre formulaire de procuration en ligne, ensuite vous recevez un courriel comprenant la référence de votre demande de procuration, que vous allez présenter à la gendarmerie, muni d'une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire validera votre procuration, qui parviendra instantanément à la mairie.



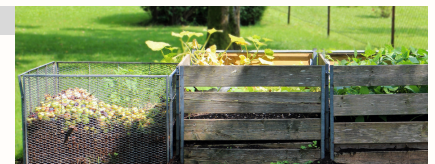
Comment ça marche ?



## DÉCHETS

**RAPPEL : Pour les personnes disposant d'un jardin, Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres .**

Si vous êtes intéressé(e), il suffit de vous inscrire auprès du service déchets d'ANGERS LOIRE METROPOLE. Ensuite, le retrait du composteur se fait à la mairie aux jours d'ouverture.



**Angers Loire Métropole  
Service déchets  
02.41.05.54.00  
dechets@angersloiremetropole.fr**

**LE CODE  
CADENAS  
CHANGE TOUS  
LES 15 JOURS**

**TERRAIN MIS A DISPOSITION POUR DECHETS VERTS** : le code du cadenas pour accéder au terrain pour dépôts de branches, d'herbes..., est changé tous les 15 jours. Nous vous demandons de contacter la Mairie pour prendre connaissance du code et vous enregistrer sur le registre. **Nous vous rappelons que ce code est CONFIDENTIEL et que la barrière doit être fermée après chaque passage**, afin de ne plus avoir de dépôts sauvages d'ordures (gravats, amiante, déchets ménagers....)- voir ci-contre



## CARTOUCHES

Vous pouvez déposer vos cartouches "jet d'encre" vides à la Mairie afin qu'elles soient recyclées  
Boîte à disposition dans le hall .

**COLLECTE  
ORGANISEE  
PAR L'APE**



## INTERNET

La fibre est en cours d'installation sur la commune. Pour savoir si vous êtes éligible et/ou vous raccorder, merci de prendre contact avec votre opérateur.

**CARTE DE COUVERTURE FIBRE EN FRANCE :**

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

## ECOLE



**Rentrée** : Les inscriptions pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes. Les documents d'inscription sont téléchargeables sur le site internet ou disponible en version papier à la Mairie.

**Offre d'emploi** : vous êtes étudiant et vous avez du temps libre, cette annonce peut vous intéresser. La commune recherche des personnes pour animer les temps périscolaires à partir du 26 avril 2021, si cela vous intéresse, veuillez contacter la Mairie au 02.41.93.32.32



# BIBLIOTHÈQUE

Nouveau  
service  
offert

**MEDIATHEQUE NUMERIQUE AVEC LE BIBLIOPOLE** : Si vous avez une adhésion\* à la Bibliothèque d'ECUILLE, **vous pouvez accéder à plusieurs ressources numériques** (livres, films,...) à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone, **en créant votre compte sur le site internet : BIBLIOPOLE du MAINE ET LOIRE, rubrique "MON COMPTE" ensuite "INSCRIPTION RESSOURCES NUMERIQUES"**, puis votre inscription vous sera confirmée par mail et vous pourrez alors accéder, en ligne, via votre compte, **à l'intégralité des ressources en cliquant sur les rubriques suivantes** :

\* vous pouvez adhérer, dès maintenant, en contactant la bibliothèque d'ECUILLE par mail : [bibliotheque@ecuille.fr](mailto:bibliotheque@ecuille.fr) ou lors des permanences



## PRESSE

Accès à un catalogue de plus de 1000 titres de presse en format numérique : actualité, presse régionale, culture, loisirs, sports,....



## MUSIQUE

Accès à plus d' 1 million de morceaux de musique issus de labels indépendants



## LITTÉRATURE

Accès au prêt numérique qui permet de télécharger et lire des livres numériques (*emprunt de 3 livres simultanément dans la limite de 10 prêts et 3 réservations par mois*)



## JEUNESSE

Accès à l'offre jeunesse dédié aux enfants de 3 à 12 ans : films d'animation, documentaires, livres, jeux , musique....



## CINEMA

Accès à plus de 3000 vidéos issues des catalogues de la chaine ARTE (documentaires, spectacles, cinéma...) et de la collection UNIVERSCINE (*limité à 5 films par mois*)



## THEATRE

Accès à un catalogue varié de pièces de théâtre, de grands classiques aux sélections du festival d'Avignon en passant par les oeuvres contemporaines.



## FORMATION

Accès à ces centaines de cours en ligne (soutien scolaire, révision code de la route, langues, perfectionnement logiciels tableur et traitement de texte, yoga ....)

Pour toute question sur ces ressources numériques, vous pouvez contacter la bibliothèque d'Ecuillé ou le BiblioPôle au 02.41.33.03.20 ou [accueil.bibliopole@maine-et-loire.fr](mailto:accueil.bibliopole@maine-et-loire.fr)

le BiblioPôle | anjou

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) permet de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. **Par conséquent, si vous habitez la commune d'Ecuillé et êtes professionnel dans le milieu de la santé (infirmière, médecin, aide-soignant,...) ou dans le milieu de la sécurité civile (gendarme, pompier, etc...), nous avons besoin de vos coordonnées afin de vous répertorier dans ce document, en cas de crise. Merci de vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour inscription.**



## REMERCIEMENTS

Vous avez remarqué dernièrement des pots colorés avec des arbustes sur notre commune. Cette action a été menée par l'association du Comité des fêtes d'Ecuillé en partenariat avec Rémi, notre agent technique. A cette occasion, la Mairie remercie l'association pour cet embellissement de la commune !

